



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Au Conseil intercommunal
de l'Association de communes
Police Région Morges

DATE : Morges, le 9 octobre 2017/ppz

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil intercommunal le

mardi 28 novembre 2017, à 20h00
à la Salle du Conseil communal Aula,
rue des Voiles du Léman 4, 1028 Préverenges.
(présentation d'un véhicule d'intervention à 19h30
devant le bâtiment)

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2017.
4. Préavis du Comité de direction
 - N° 06/11.2017 Demande d'un crédit de CHF 199'800.00 TTC, duquel sont déduits les frais de location de CHF 19'264.00, soit un montant final de CHF 180'536.00 TTC pour l'acquisition d'un appareil cinémométrique semi-stationnaire
5. Rapport(s) de commission
 - N° 06/11.2017 Demande d'un crédit de CHF 199'800.00 TTC, duquel sont déduits les frais de location de CHF 19'264.00, soit un montant final de CHF 180'536.00 TTC pour l'acquisition d'un appareil cinémométrique semi-stationnaire (les documents suivront par courrier séparé)
6. Communication(s) du Bureau.
7. Communication(s) du Comité de direction.
8. Réponse(s) du Comité de direction aux questions en suspens.
9. Questions, vœux et divers.

Page : 1/2

A l'issue de la séance, vous êtes cordialement invités à l'apéritif, organisé à l'occasion de la dernière assemblée de l'année.

Pour information :

- **Une présentation d'un véhicule d'intervention avec tout son équipement, sera organisée devant le bâtiment à 19h30.**
- Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s'annoncer, avant début de la séance, auprès du Président ou de la secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.

le président

la secrétaire

Hervé Nusbaumer

Claude de Titta